



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1148/16

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 07 DEC. 2016
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 5 décembre 2016

DIFFUSION

MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Abrogation du plan localisé de quartier N° 28518, à l'exception des degrés de sensibilité au bruit, situé entre l'avenue de Champel et la rue Michel-Servet

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 22 novembre 2016, relative à l'objet visé en marge et vous informons que nous en transmettons copie à la :

- Direction du développement urbain

afin qu'elle poursuive la procédure usuelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction des autorisations de construire

Date réelle d'affichage : 1er décembre 2016
Date légale d'affichage : 1er décembre 2016
Fin délai référendaire le : 23 janvier 2017